

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 5 (1897)
Heft: 1

Quellentext: L'ours de Berne
Autor: Citoyen Boinvilliers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nant une femme du dit La Coudre qui est possédée des malins esprits, qui ne cesse de crier contre la dite Gollie et qu'icelle sera visitée sur son corps puisqu'elle le requiert.

» Ce qu'ayant été fait par trois diverses fois n'a voulu faire aucune confession sur les dépositions des dits témoins, fors qu'elle a confessé d'avoir fait beaucoup de jurements et serments lesquels elle n'a effectués, et au regard de la marque satanique, elle ne s'en est trouvé aucune apparente sur son corps qu'on ait pu reconnaître.

» En vertu de quoi par connaissance concordable des dits jurés a été connu et jugé le présent procès avec la procédure consistoriale contre la dite Gollie tenue, devoir être cacheté et envoyé à Leurs Excellences de Berne, nos souverains seigneurs, pour du tout attendre leur bon vouloir et commandement.

» Fait sous le sceau de la châtelaine du dit l'Isle et signature du curial en icelle soussigné le susdit jour.

» Anselme VULLIENS. »

(*A suivre.*)

J. CART.

L'OURS DE BERNE

Extrait de l'**Almanach des Muses** de 1794 (nivôse, an II), publié chez Delalain l'aîné, rue Jacques, n° 240, Paris¹.

A Berne, on prétend qu'autrefois
On avait, par exemple, une étrange coutume,
Celle d'entretenir aux dépens du canton
Un ours bien gros, bien fort, de haute extraction,
Remarquable surtout par son brillant costume.
Et le peuple de croire (effet du préjugé !)
Que, l'ours une fois mort, un trépas si funeste,
Par un fléau né du courroux céleste
A l'instant même était vengé.

.

¹ Communiqué par M. Ed. Secretan.

L'ours de Berne, en trois jours, d'une indigestion,
Voit terminer sa pénible existence.
Le peuple ému, du ciel redoute la vengeance ;
Mais le ciel reste calme, et loin de s'indigner,
Sur le canton il répand l'abondance.
Le commerce fleurit, partout l'on voit régner
La paix, la sûreté, les beaux-arts, l'opulence.
Il fit beau voir alors leur ébahissement :
Quoi donc, se disaient-ils, l'ours a perdu la vie,
Et le ciel nous protège aussi visiblement !
Entretenir d'autre ours serait grande folie ;
Que Dieu nous en préserve ! Il n'est point d'animal
Qui nous ait tant coûté pour vivre ;
Nous voilà tous heureux, le sort nous en délivre,
Et l'Etat n'en va pas plus mal.

Citoyen BOINVILLIERS.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Un travail de M. Bonnefon, paru dans la **Revue d'histoire littéraire de la France**, a ramené l'attention sur Wagnière, le secrétaire de Voltaire. La date de sa naissance et son village natal n'étaient pas connus de l'auteur cité plus haut. Un correspondant de la *Gazette de Lausanne* nous a appris que Wagnière est né en 1740 à Rueyres, qui appartient à cette paroisse de Bercher dont Saurin fut le pasteur. Comment Wagnière fut-il connu de Voltaire ? C'est ce que nous ne savons pas. Lui-même dans ses *Mémoires sur Voltaire* nous parle forpeu de sa propre personne.

« Je n'avais que quatorze ans, dit-il, lorsque je m'attachai à M. de Voltaire en 1754... Il me donna lui-même des leçons de latin... et il eut de l'amitié pour moi.

» Tout jeune que j'étais, je voyais et je sentais les chagrins violents et les inquiétudes cruelles que lui occasionnait l'infidélité de ceux en qui il avait mis sa confiance. D'ailleurs, la manière dont M. Collini, mon prédécesseur, homme d'une famille honorable de Florence, et de beaucoup de mérite, fut obligé, par suite d'une cabale, de se séparer de M. de Voltaire et la façon dont il fut traité, me fit craindre aussi de l'être un jour de même et m'engagea à prendre encore plus fortement la résolution de n'être jamais dans le cas d'être blâmé du maître... »